

# Solutions d'associations

## L'enseignement supérieur, tremplin pour l'insertion des personnes réfugiées en France

### CONSTAT

#### Des droits insuffisants pour les demandeurs d'asile

En 2015, 80 075 demandes d'asile ont été enregistrées à l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides). 19 506 personnes se sont vues accorder le statut de réfugié, soit une hausse de 33,7 % par rapport au total des décisions positives de 2014.

Ces chiffres témoignent de l'afflux massif de personnes réfugiées et demandeuses d'asile en France. Selon le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU, 68 000 réfugiés à travers le monde, souhaiteraient poursuivre leurs études dans leur pays d'accueil, mais se heurtent à des obstacles financiers, administratifs, logistiques et linguistiques.

Seuls 1% d'entre eux accéderaient à l'éducation supérieure, contre une moyenne mondiale de 34%. De nombreuses actions ont été entreprises pour assurer l'éducation des enfants ou pour permettre aux adultes d'accéder à des cours de langues mais très peu de projets ont vu le jour concernant l'appui aux réfugiés pour intégrer un cursus universitaire.

Le statut de réfugié accorde un certain nombre de droits, dont l'accès à l'éducation et l'inscription à l'université. **Or, les demandeurs d'asile en sont dépourvus.** Le temps de procédure pour obtenir un statut de réfugié peut-être très long. En France, le délai minimum est de neuf mois mais peut s'étendre jusqu'à deux ans en moyenne.

**Ce délai prive ainsi les demandeurs d'asile d'un accès non seulement à l'éducation supérieure, mais également d'un accès à un emploi, étape essentielle dans leur intégration au sein de leur société d'accueil.**

Ce constat alarmant l'est davantage pour les femmes. En effet, elles sont peu nombreuses à faire la demande d'une inscription en université ou à souhaiter commencer ou poursuivre leurs études. De nombreuses femmes tendent à accepter un emploi sous-qualifié dans leur pays d'accueil, pour des raisons financières notamment, sans reprendre ou finir leurs études.

## ENJEUX

### Les études supérieures comme accélérateur d'intégration

Dans ce contexte, il convient de se focaliser sur l'accueil des migrants et plus précisément **de permettre à toute personne réfugiée ou demandeuse d'asile d'accéder à l'enseignement supérieur.**

À court terme, l'objectif est que la personne déplacée puisse s'épanouir dans son pays d'accueil et s'intégrer sur le marché du travail de manière effective. L'afflux de migrants tend à s'intensifier suite aux déséquilibres politiques au Moyen-Orient et dans la région du Sahel, mais aussi suite aux conséquences du changement climatique, qui crée de la désertification dans ces régions. **L'intégration des réfugiés dans notre société est primordiale.**

Face à l'enlisement de la question de l'accueil des réfugiés en France, nous sommes convaincues que les réponses les plus audacieuses et efficaces viennent de la société civile. **Intégrer les personnes exilées dans nos universités c'est faire le pari que l'accès à l'enseignement supérieur sera pour elles un accélérateur d'intégration en France, et en Europe.** C'est cette conviction qui fonde les valeurs d'actions de Kiron France.

Notre programme d'études « hybride », combinant un an de cours en ligne suivi de deux années au sein d'une de nos universités partenaires, lève les barrières d'accès des personnes réfugiées et demandeuses d'asile à l'enseignement supérieur.

Nous pensons que cette approche est optimale. Pendant la période de procédures administratives liées à la demande d'asile, la personne déplacée accède à un programme d'enseignement supérieur de qualité. Ainsi cette période peut-être vécue de manière plus positive.

## SOLUTIONS

### Favoriser l'accès des personnes réfugiées aux études supérieures

De nombreuses associations agissent sur le sujet de l'accueil des personnes déplacées, principalement pour donner des cours de langue (français et anglais), proposer des activités culturelles afin de faire découvrir la société française aux personnes exilées, mais également assurer une assistance juridique à ces publics éminemment en situation de précarité. Ces actions sont fondamentales. Les associations permettent par leurs engagements citoyens de répondre à des besoins multiples.

L'intégration des personnes réfugiées par l'enseignement supérieur est une solution mise en œuvre par peu d'associations. Cette thématique peut en effet paraître lointaine et secondaire. **Or, l'acquisition d'un diplôme et l'enseignement supérieur sont des tremplins vers le marché du travail mais également pour l'intégration sociale et économique des personnes déplacées.**

*Le monde associatif, par son engagement, tend à changer le regard de notre société sur les personnes réfugiées.*

Cela peut être le cas à travers des campagnes de communication telles celles d'Amnesty International. En effet, la communication sur la situation de ces personnes reste le premier élément pour favoriser une compréhension mutuelle entre les personnes locales et les personnes exilées.

Le pays d'accueil peut paraître hostile aux personnes exilées. C'est pour cette raison que l'action des acteurs associatifs est primordiale car ils sont ceux qui connectent et soudent des liens entre les personnes.

**L'association Kiron France, en parallèle de son programme éducatif, a développé un panel de services auprès des étudiant.e.s qu'elle accompagne, pour leur permettre de réussir leurs études et de s'épanouir au sein du pays d'accueil :**

- création d'un système de parrainage entre élèves locaux et élèves de Kiron (le «Buddy Programme»);
- réalisation de nombreux événements où nos étudiants ont l'opportunité de se rencontrer et d'échanger sur des enjeux communs ;
- accompagnement et conseil à l'insertion professionnelle ;
- mise à disposition d'une assistance psychologique ;
- cours de langue française ;
- activités de soutien scolaire et ateliers de tutorat ;
- ouverture aux étudiant.e.s de centres d'études équipés d'ordinateurs et d'un accès internet ;
- création d'un service « scolarité », qui répond à distance et de manière personnalisée aux requêtes des étudiant.e.s.

Kiron France fait partie d'un réseau d'acteurs associatifs œuvrant pour une meilleure insertion des personnes réfugiées et luttant contre les discriminations. C'est par nos actions combinées que nous parviendrons à construire une société plus inclusive, refusant le repli sur soi.

avril 2017

*Pour demain, les associations ont des idées, rendez-vous sur [www.solutionsdassociations.org](http://www.solutionsdassociations.org)*